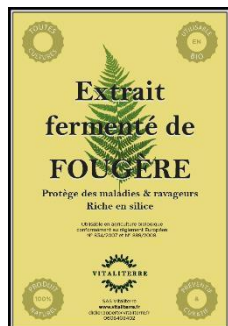


L'extrait fermenté de fougère

(*Pteridium aquilinum*)

Il protège les plantes, des agressions, des champignons et des ravageurs.



- 1 Composition et action sur la physiologie de la plante
- 2 Action sur le sol et sur la matière organique
- 3 Action sur les maladies et sur les ravageurs
- 4 Conditions d'applications
- 5 Stades d'applications
- 6 Doses d'application et dilutions
- 7 Fréquence des apports
- 8 Mélanges
- 9 Préparation de la bouillie
- 10 Mode préparatoire de l'extrait fermenté de fougère (= purin)

1. Composition et action sur la physiologie de la plante

- L'extrait fermenté (E.F.) de fougère est riche en silice, en potassium, en calcium et en oligoéléments.
- Ces éléments sont très bien assimilés par la cuticule des plantes.
- Sa richesse en silice renforce la résistance des plantes.
- Les composés organiques qu'il contient (hétérosides cyaniques, aldéhydes) jouent un rôle important pour la santé de la plante.
- Il présente une faible conductivité. Cela permet de l'appliquer sur plantes jeunes.
- Il contient des micro-organismes.

2. Action sur le sol et sur la matière organique

- L'E.F. de fougère améliore la structure du sol.
- Il contribue à l'augmentation de la présence des vers de terre.
- Limiter le nombre d'applications pour ne pas saturer le sol et fatiguer les plantes (effet chaud et sec).

3. Action sur les maladies et sur les ravageurs

- Action préventive sur pucerons cendrés du colza, pucerons lanigères des arbres fruitiers, cicadelles vertes de la vigne.
- Il est très efficace sur le taupin et sur le vers du hanneton.
- Action préventive sur pucerons et sur cicadelles en grandes cultures.
- Action préventive et curative contre les maladies cryptogamiques (rouilles).
- Il attire et intoxique les limaces.

4. Les conditions d'applications

a. Les conditions climatiques des applications foliaires et au sol

- Température de l'air comprise entre 10 ° et 25° maximum.
- Hygrométrie de l'air ≥ 70 %.
- Température du sol à -5 à -10 cm ≥ 12 °.

b. Les applications au sol

- Action sur taupin et vers du hanneton : avant plantation, épandre 400 kg/ha de tourteaux de ricin ou 250 kg de tourteaux de neem sur sol humide et l'incorporer superficiellement. Trois semaines après, pulvériser 10 l/ha d'E.F. de fougère dans 100 l d'eau sur le sol à renouveler 3 semaines après. C'est un mode d'action par effet lignant des deux composants apportés au sol.
- Les apports d'E.F. de fougère destinés au sol se réalisent de préférence sur sol humide et le soir lorsque l'absorption racinaire et du sol sont maximales.

c. Les applications foliaires

- Application possible sur maladies déclarées et en présence de ravageurs.
- En applications foliaires curatives sur les pucerons lanigères des arbres fruitiers : 2 x 10 l/ha à trois jours d'intervalle.
- En applications sur attaques déclarées de taupin.
- En application foliaire sur rouille compartimentée : E.F. de fougère 10 l/ha + Vivacuivre® 100 g/ha.
- Les apports d'extraits fermentés destinés au feuillage se pratiquent le matin lorsque l'absorption foliaire est maximale.

5. Stades d'applications

- Possibilité d'apporter de l'extrait fermenté de fougère sur plantules ou sur bourgeons. La faible conductivité de l'E.F. de fougère, évite de risque de supra- appétence (fréquente sur jeunes plantes) qui peut provoquer un appel d'indésirables.
- **Vigilance pendant la floraison :**
 - Pas de décoction de prêle,
 - Pas de macération d'ail,
 - Pas d'huiles essentielles,
 - Pas de tisanes curatives,
 - Pas de Vivacuivre®.

6. Doses d'application et dilution

- En applications foliaires préventives : 5 l/ha tous les 15 jours.
- En applications foliaires curatives : 10 l/ha à une semaine d'intervalle.
- Dilution dans 50 l à 100 l d'eau /ha en grandes cultures, 100 l à 200 l/ha en arboriculture.
- Ne pas diluer davantage, la concentration est un facteur d'efficience.
- Ne pas utiliser pure.
- Diluer avec de l'eau de pluie, de puits ou de source. Ne pas utiliser l'eau du réseau qui contient du chlore et d'autres substances indésirables.
- Utiliser une eau à pH proche de 6 pour maintenir les préparations dans un état légèrement acide propice à la bonne santé des plantes. Les maladies et les ravageurs se développent en milieu alcalin – oxydé. Corriger le pH de l'eau avec du vinaigre de cidre si nécessaire. (1 litre de vinaigre de cidre à 6° dans 1000 l d'eau permet la réduction d'environ 1 point de pH : vérifier après correction).

7. Fréquence des apports

- Les applications foliaires préventives sont réalisées tous les 15 jours.
- Les applications foliaires curatives sont réalisées à une semaine d'intervalle.
- Possibilité de l'apporter tout au long du cycle de la plante à raison de 1 à 2 traitements par mois selon les besoins.
- Si possible éviter les intervalles de moins de huit jours entre deux applications.

- En traitement curatifs répétés tous les 8 jours, alterner les différentes préparations : décoction de prêles, macérations d'ail, E.F. de fougère, huiles essentielles.
- Limiter les apports en période estivale.

8. Mélanges

- Mélanger E.F. ortie + E.F. consoude + E.F. fougère + E.F. laminaire à la dose totale maximale de 10 l/ha du mélange pour les applications foliaires. L'efficacité des mélanges est décuplée par l'enrichissement de la diversité des micro-organismes et de la composition en minéraux, en oligo-éléments, en ferments et en enzymes.
- Mélanger la décoction de prêle à 10 l/ha avec l'E.F. de fougère à 5 l/ha : constitue une association très complémentaire qui enrichie le mélange en photons (énergie), la décoction de prêle en est dépourvue.
- Il est très judicieux d'associer 100 g de Vivacuire® aux E.F. pour activer la protéosynthèse.
- Ne pas mélanger d'extrait fermenté de fougère avec la macération d'ail.
- Pas de mélange avec les pesticides de synthèse.
- Respecter un délai de 10 à 12 jours après l'application de pesticide de synthèse.

9. Préparation de la bouillie

- Rincer très soigneusement le pulvérisateur, au minimum trois fois avec un produit de nettoyage avant d'y introduire des extraits fermentés.
- Dynamiser le mélange pendant environ 10 minutes afin d'abaisser son rédox et de structurer l'eau. Les préparations s'en trouvent mieux assimilées par les plantes et le sol et sont plus efficaces.
- Lors de l'association avec des huiles essentielles (H.E.), utiliser la procédure suivante pour les rendre miscibles à l'eau :
 - Dans un seau, effectuer un prémélange de l'huile de colza ou d'olive + l'H.E. + 4 ml de tensio-actif (T.A.).
 - Après agitation, lorsque l'émulsion est homogène, la verser dans le pulvérisateur en mode agitation partiellement rempli d'eau.
 - Ajouter les extraits fermentés, l'eau complémentaire nécessaire et terminer par ajouter le T.A. (= 2 % du volume de bouillie de liquide vaisselle bio ou 3 % de savon noir préférable en présence d'insectes).
- Pression de pulvérisation de 2 bars maximum (c'est du vivant !).

10. Mode préparatoire de l'extrait fermenté de fougère (= purin)

- Préparer une cuve de 100 l d'eau de pluie, de puit ou de source à une température de 30° et dynamisée.
- Ajouter 0,3 % d'E.M. (micro-organismes efficaces).
- Introduire 10 kg de fougères fraîches et fermer la cuve.
- La fermentation anaérobie génère une préparation aux caractéristiques électro-magnétiques particulièrement adaptées à la santé des plantes.
- Laisser fermenter la durée nécessaire à l'obtention d'un extrait fermenté qui aura des valeurs de pH, de potentiel redox et de conductivité optimales (acide - réduit).
- Utiliser après soutirage ou ajouter un conservateur et conserver au frais entre 5 et 15°.

Nos extraits fermentés sont 100 % naturels, ils respectent l'environnement, la santé, apportent de la vie au sol et de la résistance aux plantes. Ils s'emploient en agriculture, au jardin, par les collectivités locales et sur les sites ouverts au public. Vous pouvez les fabriquer vous-même.

Sources :

« Les alternatives Biologiques aux pesticides » de *Éric Petiot* et *Patrick Goater* aux éditions de Terran
Cours des formations de *Éric Petiot* : (<http://www.eric-petiot.fr/>)